

Une collecte en hausse de 10 % : la pierre papier affiche son dynamisme



© 2026 Les Echos Publishing

L'Association française des sociétés de placement immobilier vient de publier ses statistiques portant sur le marché des SCPI (pierre papier) au 1^{er} trimestre 2026. Tour d'horizon des principaux éléments à retenir.

Une collecte en hausse

Selon ces statistiques, les SCPI ont collecté 1,15 milliard d'euros, un volume en hausse de 10,1 % par rapport au 1^{er} trimestre 2025. À noter que ce sont les SCPI diversifiées qui ont porté la collecte (939,6 M€), devançant les SCPI à prépondérance bureaux (161,8 M€), suivies des SCPI à prépondérance logistique et locaux d'activité (19,2 M€) et les SCPI à prépondérance santé et éducation (18,6 M€). Arrivent en queue de peloton les SCPI à prépondérance résidentiel (6,7 M€), les SCPI à prépondérance commerces (5,5 M€), les SCPI à prépondérance hôtels, tourisme, loisirs (3,4 M€) et les SCPI à prépondérance alternatifs (0 M€).

Précision : le montant des parts de SCPI qui se sont échangées sur le marché secondaire (marché de « seconde main ») s'est établi à 238 M€, stable sur les 12 derniers mois.

Une diminution des parts en attente

Au 1^{er} trimestre 2026, la valeur des parts en attente s'élève à 2,4 Md€, soit 2,8 % de la capitalisation du marché. Ce montant recule de 14 %, soit environ 350 M€, par rapport au 31 décembre 2025. Cette diminution intervient dans un contexte marqué par plusieurs annonces de suspension temporaire de la variabilité du capital de certaines SCPI, entraînant notamment la remise à zéro des carnets d'ordres pour les véhicules concernés et la mise en place de marchés secondaires afin de contribuer au débloccage progressif du marché des parts.

© 2026 Les Echos Publishing